

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/05/2023  
Reçu en préfecture le 10/05/2023  
Publié le 22/05/2023  
ID : 974-249740101-20230510-2023\_035\_BC\_3-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 mai 2023

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TROIS MAI** à 14 h 00, le  
Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil  
Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**  
**Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 11  
Nombre de représentés : 3  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_035\_BC\_3**  
*Attribution d'une subvention à  
l'association 974 action pour le projet  
Esprit Beach Océan Indien  
Madagascar-Réunion-Comores*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad  
OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-  
DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno  
DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard  
MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN

**NOTA :**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
27 avril 2023

Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme  
Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M.  
Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
10/05/2023

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2023**

**AFFAIRE N°2023\_035\_BC\_3 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION 974 ACTION POUR LE PROJET ESPRIT BEACH OCÉAN INDIEN MADAGASCAR-RÉUNION-COMORES**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

L'action internationale du TCO a pour objectif d'augmenter l'attractivité du territoire. Au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée encourage l'engagement citoyen des jeunes et favorise les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires.

Lors de l'élaboration des Orientations Budgétaires 2023, les élus du TCO ont exprimé le souhait de relancer la coopération décentralisée en privilégiant le renforcement des liens et échanges avec des pays proches (Comores, Madagascar, Seychelles ...), d'Afrique Australe (Afrique du Sud, Mozambique) voire du grand voisinage (Chine, Inde).

Pour la mise en œuvre du plan d'action, une enveloppe de 112 000 € a été votée au budget 2023.

Conformément au projet de mandature 2000/2026 et au projet de territoire en cours, les élus ont validé au BC du 6 mars 2023 la stratégie de la collectivité en matière de coopération décentralisée afin de fixer le cadre et les modalités d'intervention.

Cette feuille de route s'inscrit dans une logique de co-développement et s'adosse aux axes majeurs suivants :

- La valorisation de l'ingénierie du TCO et de l'offre d'expertise territoriale en appui de projets dans les secteurs de l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'économie bleue, l'écoconstruction ;
- La mobilité des jeunes du territoire dans le cadre de volontariats (volontariat de Solidarité Internationale, Service civique international), de chantiers solidaires, et de projets sport et développement ;
- L'organisation d'échanges culturels et sportifs autour des spectacles vivants, de l'enseignement artistique, de la lecture publique et de la valorisation du patrimoine en lien avec les structures et les associations culturelles.

Diverses actions et partenariats ont d'ores et déjà été engagés tels que la signature d'une convention avec la commune urbaine de Sainte Marie, le soutien d'une action d'échange solidaire portée par le Tcos, l'appui au projet de développement socio-éducatif mené par l'association Eau de Coco Réunion à Tuléar...

Dans le cadre de la convention de partenariat TCO/ CUSM, l'association 974 ACTION entretient depuis 2015 des liens de coopération privilégiés avec Madagascar (Ile de Sainte-Marie), sur un axe sport et développement en utilisant les activités de pleine nature.

Le TCO a été le premier partenaire de ce projet, Des échanges ont eu lieu sur trois années entre jeunes réunionnais et malgaches à travers un projet intitulé RAID AV 974 (RAID AVENTURE multi activités de pleine nature). Ce projet s'est conclu en 2018 par la mise en œuvre d'un RAID AV 515 sur l'île de Sainte-Marie.

Dans la même démarche d'itinérance et d'activités sportives tournées vers la pleine nature et pour maintenir les relations avec les partenaires de l'île de Sainte Marie, l'association 974 ACTION a proposé un nouveau projet de coopération à destination de Madagascar sur l'île de Sainte-Marie.

Ce projet intitulé ESPRIT BEACH et BIODIVERSITE, basé sur l'accessibilité sociale de la pratique du Beach rugby et sur l'éducation à l'environnement a été soutenu dès 2021 par le Département de La Réunion ainsi que par le Fond de Coopération Régional et depuis 2022 par le TCO.

## Présentation du projet

L'activité Beach rugby est maintenant bien lancée avec une appropriation de la population et un regard bienveillant des autorités locales.

Ces premiers échanges en réciprocité entre La Réunion et Sainte Marie, étaient le préalable à envisager en 2023 pour une ouverture plus grande du concept sur l'Océan Indien.

Début 2022, le Département de La Réunion a informé l'association 974 ACTION de l'opportunité de dupliquer et dynamiser le projet développé sur l'île de Sainte-Marie en collaboration avec les Comores et de répondre à un appel à projet du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE).

Mr Claude HENRY, Président de l'association, entretient depuis plus de 2 ans un échange téléphonique avec le responsable du Centre de Formation Omnisport des Comores à Anjouan avec l'éventualité d'échanges sportifs et culturels entre nos 2 régions, 974 Action a accepté le challenge.

L'association 974 ACTION, propose ainsi **un projet Esprit Beach itinérant impliquant l'île de Sainte-Marie, Les Comores et La Réunion**, pour des jeunes de 14 à 17 ans, issus de populations vulnérables (Quartiers à La Réunion, Fokontany à Madagascar et Villages aux Comores).

### OBJECTIF DU PROJET

Il s'agit de renforcer l'action de coopération entreprise entre La Réunion et l'île Sainte Marie à Madagascar et intégrer Les Comores avec un projet « Esprit Beach » touchant à l'éducation et au développement des publics fragilisés en utilisant l'activité Beach rugby tout à fait adaptée au côté insulaire de ces régions.

De faciliter aussi l'épanouissement des jeunes filles et garçons en les inscrivant, en parallèle, dans une démarche éco-responsable, à une démarche d'inclusion entre public valide, public à mobilité réduite et une ouverture sur le monde.

Sur l'île Sainte Marie à Madagascar, suite à l'engouement ressenti sur le territoire, autant au niveau des jeunes que des instances dirigeantes et protocolaires, il est envisagé de dynamiser la formation des animateurs et les initiations de cette discipline dans les villages plus éloignés.

La finalisation du projet de création d'un terrain de Beach sur le terrain de la SISCO à l'Ilot Madame viendra confirmer l'idée de pérennisation.

Sur Anjouan aux Comores, il est proposé de former des animateurs afin de développer cette nouvelle opportunité de discipline (fun et accessible) sur diverses plages de l'île, pour les jeunes des villages afin d'augmenter l'offre d'activités locales.

A La Réunion, il est prévu d'utiliser cette activité pour aider les jeunes en situation difficile à se structurer socialement.

A travers les actions d'initiations dans les villages, chaque région organisera des regroupements pour sélectionner des jeunes et les préparer à une mobilité internationale.

8 jeunes de Sainte Marie, 8 jeunes des Comores et 16 jeunes de La Réunion se déplaceront dans chaque région pour participer à l'événement Esprit Beach local :

- Sainte Marie Madagascar : du 14 au 23 juillet 2023. (pendant le Festival des Baleines)
- La Réunion France : Octobre 2023.
- Île d'Anjouan Comores : Mars 2024.

### Le programme prévu sur chaque destination :

- Participation à un chantier solidaire
- Participation à une formation aux gestes de premiers secours
- Participation à l'étape Esprit Beach locale
- Exhibition «Ambassadeurs sport et biodiversité» : (Haka, chorégraphie, slam, exposition artisanale...)
- Participation à une rencontre inclusive entre personnes valides et personnes à mobilité réduite en proposant l'activité Rugby à 7 en fauteuil.
- Découverte du territoire d'accueil et échanges culturels avec la population.

### CHAMPS D'INTERVENTION DU PROJET :

#### *SPORT ET DEVELOPPEMENT DURABLE*

Développement du Beach rugby et sensibilisation à la protection de l'environnement.

Cette année, des animateurs de la PCADDISM se mêleront aux animateurs Esprit Beach pour accentuer les sensibilisations aux thématiques environnementales.

*VIVRE ENSEMBLE*

Mobilité en réciprocité.

Sur chaque territoire, Ile de La Réunion France/Ile Sainte Marie Madagascar/Ile d'Anjouan Comores, le développement de l'activité Beach rugby favorisera la mise en place d'événements populaires et permettra une mobilité régionale pour une partie des jeunes.

*MIXITE DE GENRE – REDUIRE LES INEGALITES*

Le challenge est de dépasser les 50 % de filles parmi les effectifs.

*SPORT SANTE*

Mise en place d'une étude de progression morphologique chez les jeunes pratiquants pour identifier d'éventuelles carences alimentaires afin d'apporter un conseil viable à l'alimentation.

*DEMARCHE D'INCLUSION*

Sur chaque territoire, les jeunes seront poussés à se remettre en question en rencontrant le milieu du handicap. « Le sport comme espace où la différence est valorisée. »

Après chaque événement Esprit Beach, les jeunes valides partageront avec des personnes à mobilité réduite, une journée d'inclusion autour d'une discipline adaptée, le rugby à 7 en fauteuil.

Cette possibilité de pratique sera ensuite entretenue localement en collaboration avec des structures spécifiques en laissant 14 fauteuils adaptés sur place.

*ENGAGEMENT CITOYEN*

Sur chaque territoire, une formation aux gestes de premiers secours sera proposée à une cinquantaine de jeunes et adultes par la Croix Blanche Réunion.

Ces personnes formées pourront ainsi ramener cette expérience dans leurs villages respectifs.

EFFECTIF ET QUALITE DU PUBLIC CONCERNE PAR L'ACTION :

*Initiation et pratique du Beach rugby et participation aux évènements esprit Beach*  
400 jeunes sur chaque territoire

*Mobilité*

Public mixte de jeunes de 14 à 17 ans :

16 jeunes réunionnais

8 jeunes malgaches

8 jeunes comoriens

*Encadrants :*

3 cadres réunionnais (au moins 1 femme) : 974 ACTION.

2 cadres malgaches (1 femme + 1 homme) : professeurs de la circonscription de Sainte-Marie

2 cadres comoriens (1 femme + 1 homme) : Club Omnisport d'Anjouan

*FORMATION*

Pédagogie à la pratique du Beach rugby : Cadre technique BEES 1° de Rugby de 974 Action et par des cadres techniques de l'association.

Thématiques environnementales :

A Sainte Marie : Convention avec PCADDISM (Plateforme de concertation et d'appui au développement durable de l'Ile Sainte Marie)

Aux Comores : Convention avec une structure associative impliquée dans la sensibilisation à la protection de l'environnement.

MOYENS FINANCIERS DU PROJET

Budget prévisionnel : 179 211 € + 16 500 € (ressources internes)

Participation du MEAE (Etat) : 122 794 € soit 68,58 %.

Participation de Département : 34 022 € soit 18,98 %.

Participation du TCO : 15 000 € soit 8,37 %.

Autres partenaires privés/fonds propres 974 action : 7 395 € soit 4,13 %.

CALENDRIER

Planning prévisionnel pour le développement du projet :

Entre le 1<sup>er</sup> mars 2023 et le 31 mars 2024.

L'association 974 Action a déjà démontré dans le passé son savoir-faire, tant à La Réunion, que dans les pays de la zone Océan Indien.

Le projet bénéficie d'ailleurs déjà du soutien de l'Etat et du Département

Ce projet de coopération répond aux orientations stratégiques définies par le TCO en matière de coopération décentralisée et facilitera la relance des liens institutionnels et le partenariat avec l'Île Sainte-Marie et Anjouan.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/04/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 11/04/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 15 000 € à l'association 974 Action pour l'organisation d'évènements Esprit Beach Océan Indien à MADAGASCAR – REUNION- COMORES au titre de la coopération décentralisée pour 2023/24 ;**

**- VALIDER le projet de convention ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président